



© Vladimir de Mollerat du Jeu



La résidence « Albert Jacquard », une construction vertueuse

À la fin de l'année, les 66 logements sociaux de la résidence Albert Jacquard seront terminés. C'est l'une des dernières livraisons de logements de tout le quartier, qui clôt ainsi cette vaste opération de la ZAC de la Duchère. À proximité de l'esplanade François-Régis Cottin, la SACVL a construit 5 bâtiments en deux ans. Ils s'intègrent pleinement dans la démarche d'écoquartier de La Duchère,

labellisée au niveau national. La qualité et la performance des espaces bâtis s'illustre par exemple avec le procédé GBE® qui permet d'intégrer directement l'isolation dans le béton. Cela favorisera une efficacité énergétique et thermique, tout en conservant une façade en béton brut. Pour le confort d'été, des menuiseries ainsi qu'un brise-soleil orientable ont été mis en place devant les grandes baies vitrées. En hiver, la majorité des 5 bâtiments sera reliée au réseau de chaleur urbain du quartier. À noter : 6 logements parmi les 66 construits accueilleront des personnes en situation de handicap, via l'association Odyneo. Les lieux ont été adaptés avec des portes motorisées, des télécommandes et une domotique spécifique dans les appartements. •

« L'une des particularités de la résidence est son intégration au sein de la nature »

Au menu de ce numéro d'automne, notre engagement pour la transition écologique de la Ville, au bénéfice de votre confort, la responsabilité avec un contrat 100% énergie verte, la proximité des services avec l'ouverture d'un nouveau centre de santé, le dynamisme toujours présent grâce aux événements locaux, le décryptage de la protection des données personnelles (RGPD) et bien sûr, la présentation de ceux qui sont les chefs d'orchestre de nos projets immobiliers. À chaque fois, nous témoignons ainsi de la qualité de vie et du vivre ensemble.

« Nous déployons des modèles vertueux avec et pour les habitants »

Je vous invite à découvrir deux grands projets : d'une part la rénovation des bâtiments du Domaine de l'Étang intégrant près de 400 logements, et d'autre part la construction de 66 logements sociaux pour la résidence Albert Jacquard. L'occasion de découvrir notre action quotidienne et celle des chefs de projets pour que chacun puisse disposer d'un logement, se sente bien chez soi, et dispose de services et d'événements de proximité. Place aussi à notre nouvelle notation financière A+ pour laquelle j'exprime ma fierté pour le travail accompli par les équipes. Notre bonne santé économique est gage de confiance de nos partenaires, mais surtout de capacité d'action au service du mieux vivre ensemble : pour la solidarité, le lien social et des démarches de plus en plus durables. Je vous souhaite une belle lecture. •

Raphaël Michaud
Président de la SACVL



Belles performances pour le Domaine de l'Étang

À Lyon 5^{ème}, la vaste résidence de 367 logements est en cours de rénovation. Réparti sur 8 bâtiments, le Domaine de l'Étang a été pensé dans les années soixante par l'architecte lyonnais Charles Delfante, célèbre pour la construction du quartier de la Part-Dieu. Cet ensemble nécessitait une rénovation thermique et énergétique de grande ampleur. Ce sera chose faite d'ici fin 2022 grâce à une vaste rénovation engagée depuis juillet 2020. Au programme : ravalement thermique des façades, ventilation, production d'eau chaude collective, installation de 244 m² de panneaux photovoltaïques, changement des portes

et modernisation des espaces communs. La rénovation vise le label BBC, avec à la clé des économies énergétiques pour tous nos locataires : la consommation d'énergie primaire devrait passer de 258 kWh/m² (étiquette E) par an à moins de 100 (proche de l'étiquette B). La Métropole de Lyon, à travers son dispositif Écoréno'v, finance le projet à hauteur de 962 335 euros. Le reste du coût des travaux, soit plus de 9 millions d'euros, est entièrement pris en charge par la SACVL. Grâce aux financements de la SACVL et de la Métropole de Lyon, aucune augmentation de prix des loyers ne sera appliquée suite à ces travaux. •

TROP FORTS



Le nouveau centre de santé du quartier Santy la Plaine est ouvert

Au 85 avenue Paul Santy (Lyon 8^{ème}), le nouveau centre de santé accueille depuis l'été l'ensemble de ses praticiens de santé. Un ancien supermarché a été entièrement réhabilité par la SACVL pour proposer un pôle médical ultra-moderne de 350 m². Il regroupe trois médecins généralistes, deux cabinets d'infirmiers mais aussi une psychomotricienne, deux orthophonistes, un ostéopathe et un orthopédiste. Ces professionnels étaient déjà implantés dans l'arrondissement. Ils sont désormais regroupés et partagent des espaces communs. Une pharmacie et un magasin de matériel médical complètent le pôle.

« Ce nouveau pôle médical est vite devenu un lieu important pour le quartier. À titre personnel, mes nouveaux locaux de pharmacie de 180 m² sont plus lumineux et confortables que l'ancienne présente depuis 30 ans ici. Le lieu favorise des conditions de travail et d'accueil des patients plus sereines. Pour les habitants, le centre de santé permet de pérenniser la présence des différents professionnels et de faciliter grandement leur parcours de santé »

Jérémie Assayag
Pharmacien titulaire de la pharmacie Paul Santy

Ça pousse à la Duchère!

AVANT



APRÈS



La meilleure solution pour lutter contre les îlots de chaleur urbains? C'est l'arbre bien sûr, dont l'ombre réduit la température ambiante et offre gîte et couvert à la faune locale. Les 1 000 habitants de la résidence Plateau Sud (Lyon 9^{ème}) peuvent, presque à vue d'œil, constater la pousse de la forêt Miyawaki. Les plants, qui mesuraient de 30 à 50 cm en décembre dernier, mesurent désormais plus de 2 mètres! En 9 mois, c'est une véritable bouffée végétale qui s'est installée. •



LA FORÊT MIYAWAKI?

C'est une méthode de plantation japonaise, qui consiste à faire pousser une forêt en un temps record, sur des terrains urbanisés ou dégradés par l'homme. Le nombre important d'essences et la densité de plantation permettent aux pousses de s'entraider et s'entraider pour grandir plus vite. On peut ainsi trouver jusqu'à 5 arbres par mètre carré, dessinant ainsi une véritable enceinte végétale. •



CHIFFRES CLÉS



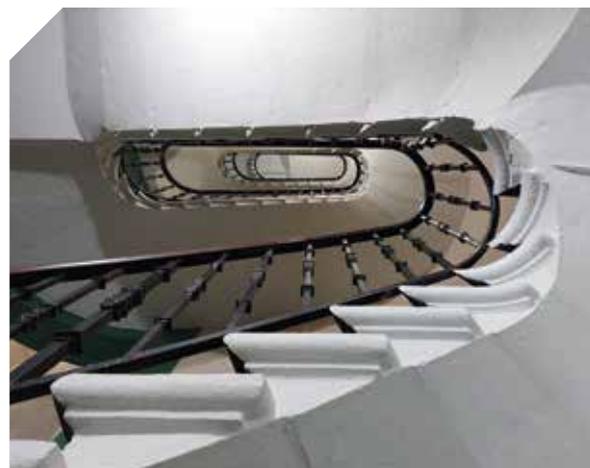
La SACVL a participé à la 13^e édition du salon du logement pour les jeunes qui s'est tenu le 8 septembre dernier à l'Hôtel de Ville de Lyon.

900

visiteurs ont participé au salon du logement pour les jeunes

28

attributions de logements de la SACVL ont eu lieu à cette occasion



Place à l'électricité verte!

Halls, ascenseurs, salles... pour les parties communes de ses résidences, la SACVL a opté pour l'électricité verte. Depuis le 1^{er} janvier 2021 et pour 3 ans, la SACVL est accompagnée par un nouveau fournisseur d'électricité pour y parvenir: l'Union des Producteurs Locaux d'Électricité (UPLÉ). Ce contrat concerne près de 500 points de livraisons pour lesquels l'électricité livrée sera produite à 100 % à partir d'énergies renouvelables. Autre atout: près de 71 000 euros d'économie sont envisagés chaque année grâce à ce choix, un gain financier qui sera répercuté sur les charges des locataires. •

ÉVÉNEMENTS



Première édition réussie pour le FestivalBalm

À la Duchère (Lyon 9^{ème}), le festivalBalm a réuni de nombreuses personnes le samedi 25 septembre dernier. Au programme: plusieurs ateliers pour mieux vivre ensemble, mais aussi pour comprendre le développement durable, autour du tri sélectif notamment. Un concert puis un bal populaire ont clôturé cette première édition à l'initiative du centre social, de la SACVL, et de plusieurs associations et lieux culturels du quartier. Un événement qui s'intègre pleinement dans le financement associatif de la SACVL pour l'animation et la dynamique du quartier. •

Chef de projets, développer bien plus que des opérations

Alicia Bacquet, Camille Poret et Cyril Couzet sont tous les trois chefs de projets à la SACVL. Leur mission quotidienne: développer entre 8 à 10 programmes immobiliers chacun. Pour y parvenir, tous gèrent des opérations de A à Z, avec toujours en tête l'usager final des lieux, qu'il soit habitant, praticien de santé ou encore salarié... Témoignage d'équipe !

Quel est votre rôle précis ?

Équipe: Nous pourrions dire que nous sommes des chefs d'orchestre. À la fois en interne en lien avec tous les autres services et en externe pour coordonner l'ensemble des prestataires (diagnostiqueurs, concepteurs, entreprise...). Nous pilotons des projets variés, que ce soit que ce soit une construction neuve de logements, d'équipements publics ou de bureaux ou qu'il s'agisse d'une rénovation d'un bâtiment existant. Le travail sur le temps long passe par toutes les étapes d'une opération, de l'identification du foncier jusqu'à un an après la livraison, en passant par la programmation



fonctionnelle et architecturale, la gestion administrative, technique et financière.

À quoi ressemble votre semaine type ?

Équipe: Près de la moitié du temps est consacré aux interactions pour faire avancer les projets avec les différentes équipes, avec les prestataires et la collectivité. Cela se fait à la fois sur le terrain et à distance. Le reste du temps est partagé entre la gestion des urgences et la production, pour rédiger des cahiers des charges ou contrôler des pièces (plans architecturaux, notices...).

Qu'est ce qui vous donne le plus de satisfaction au quotidien ?

Équipe: La diversité des missions que nous réalisons, ce qui permet de toujours apprendre de chaque opération. Il nous faut souvent trouver des compromis et décider. Les expériences accumulées nous servent par la suite. Et puis, ce qui nous semble le plus important au quotidien c'est l'humain. La réussite des opérations tient à celle des équipes, côté SACVL et côté prestataires. Pour cela, il y a trois clés: anticiper le plus possible, échanger régulièrement et... s'adapter à nos interlocuteurs.

Le mot de la fin ?

Équipe: Chercher à bien construire, avec une forte exigence sur l'architecture, mais toujours avec bon sens... Tel pourrait être notre leitmotiv quotidien. •

À SAVOIR

Une notation en hausse

De **A** à **A+**

l'évolution de la notation de la SACVL par l'agence d'analyse Standard & Poor's en 2021

2%

le faible taux de location vacante parmi les biens de la SACVL

150

logements livrés chaque année par la SACVL, entre 2021-2023, pour parvenir à près de 8 400 logements



La sécurité des données assurée

L'application des règles RGPD sur les données personnelles est une obligation. C'est désormais chose faite.

> RGPD, qué s'aco ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données est européen. Il permet de protéger les données personnelles et encadre le traitement de toutes les informations recueillies.

> Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Toute information qui se rapporte à une personne physique identifiable. Par exemple, il s'agit des noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone et mail des locataires de la SACVL.

> Que fait la SACVL pour la protection des données ?

Depuis 2019, la SACVL travaille avec un prestataire pour se mettre en conformité sur le recueil et le traitement des données

personnelles. Plusieurs procédures obligatoires ou conseillées ont été rédigées. Des modalités précises de collecte et de conservation sont mises en place, avec un suivi effectué. Les contrats de location de logements ont également été mis à jour. Enfin, les salariés de la SACVL vont être formés aux principes RGPD.

> Où en savoir plus ?

Sur notre site internet vous pouvez consulter la politique de confidentialité complète : www.sacvl.fr/SACVL_WEB/Politique_Confidentialite.pdf

> Comment demander une modification ?

Pour toute question sur le sujet ou pour demander à modifier le traitement de vos données personnelles, vous pouvez nous contacter par mail à dpo@sacvl.fr •